

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St./ 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for a Standing Offer**

**Révision à une demande d'offre à commandes**

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Clothing and Textiles Division / Division des vêtements et des textiles  
11 Laurier St./ 11, rue Laurier  
6B1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CONCEALABLE SOFT BODY ARMOUR	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> FP859-110039/A	<b>Date</b> 2012-06-21
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> FP859-110039	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> pr705.FP859-110039	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$PR-705-60493	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-05-18	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-06-27</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Williams, Laura	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pr705
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1349 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-5454
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		

La modification no. 001 vise à apporter les modifications suivantes:

**1) Dans les spécifications techniques (annexe C) la section de 14.6 Installations d'essai, devrait se lire comme suit:**

**14.6 Installations d'essai -**

Tous les essais balistiques doivent être effectués dans une installation d'essai indépendante qui n'est pas affiliée avec l'un des proposants éventuels et qui peut effectuer les essais balistiques en continu à la satisfaction de la GCC. De plus, l'installation en question doit faire partie de la liste énumérée en 13.1.

**2) Corrigez les mesures spécifiées dans les critères cotés, paragraphe B (annexe B) pour la Résistance du matériau de renfort:**

**Supprimer:**

Les offrans qui soumettent des propositions concernant des panneaux balistiques de protection dont la résistance du matériau de renfort est située à moins de 0,44 mm et qui sont certifiés par la NIJ doivent se voir attribuer des points supplémentaires en fonction de la formule ci-dessous :

L'offre présentant la plus faible mesure en millimètres se verra attribuer le maximum de points, soit 10 points, et correspondra à la norme en fonction de laquelle les autres offres seront évaluées.

Par exemple, parmi toutes les offres reçues, la plus faible mesure en millimètres est de 0,30 mm. L'offre correspondante se verra attribuer la note maximale de 10 points. La mesure qui se classe deuxième du point de vue de la faiblesse en millimètres est de 0,38 mm. Les points attribués sont déterminés comme suit :

0.14 {	0.06 {	0.30	=	10 points	} X points	} 10 points
		0.38	=	X points		
		0.44	=	0 points		

$$\frac{0.06}{0.14} = \frac{X \text{ points}}{10 \text{ points}}$$

$$\frac{0.06 \times 10}{0.14} = X \text{ points}$$

$$0.38 \text{ mm} = 4.28 \text{ points}$$

L'offre ayant une cote de résistance du matériau de renfort de 0.38 mm se verrait attribuer une note de 4,3 points sur un maximum de 10 points.

**Insérer:**

Les offrans qui soumettent des propositions concernant des panneaux balistiques de protection dont la résistance du matériau de renfort est située à moins de 44 mm et qui sont certifiés par la NIJ doivent se voir attribuer des points supplémentaires en fonction de la formule ci-dessous :

L'offre présentant la plus faible mesure en millimètres se verra attribuer le maximum de points, soit 10 points, et correspondra à la norme en fonction de laquelle les autres offres seront évaluées.

Par exemple, parmi toutes les offres reçues, la plus faible mesure en millimètres est de 30 mm. L'offre correspondante se verra attribuer la note maximale de 10 points. La mesure qui se classe deuxième du point de vue

14	{	6	{	30	=	10 points	}	Xpoints	}	10 points
				38	=	Xpoints				
				44	=	0 points				
				$\frac{6}{14}$	=	$\frac{Xpoints}{10 points}$				
				$\frac{6 \times 10}{14}$	=	Xpoints				
				38 mm	=	4.28 points				

de la  
faible  
sse en  
milli  
mètre  
s est  
de 38  
mm.  
Les  
points  
attrib  
ués  
sont  
déter  
minés

comme suit :

L'offre ayant une cote de résistance du matériau de renfort de 38 mm se verrait attribuer une note de 4,3 points sur un maximum de 10 points.

### 3) Ajouter la condition suivante dans la section, Échantillons préalables à l'adjudication et documents à l'appui de la partie 4.

Si l'offrant est incapable de se procurer une composante [à l'exception du tissu principal] à temps pour fabriquer les échantillons préalables à l'adjudication, il pourra utiliser un succédané semblable. De plus, l'offrant doit joindre aux échantillons préalables à l'adjudication une lettre expliquant la substitution ainsi qu'une déclaration

Solicitation No. - N° de l'invitation

FP859-110039/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

pr705

Client Ref. No. - N° de réf. du client

FP859-110039

File No. - N° du dossier

pr705FP859-110039

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

selon laquelle, s'il devait obtenir le contrat, tous les matériaux seraient rigoureusement conformes aux exigences techniques.